



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'annulation

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-134099>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 25-134099

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-26774

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Etablissement Public du Mont Saint Michel

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 88443903500012

**Ville :** BEAUVOIR

**Code postal :** 50170

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 50

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Etude des publics : réalisation d'enquêtes de satisfaction et de sondages auprès des visiteurs du Mont Saint-Michel

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La consultation a pour objet la réalisation d'études et d'enquêtes de satisfaction des visiteurs du site du Mont Saint-Michel. L'établissement public du Mont Saint-Michel souhaite évaluer la perception du Mont Saint-Michel par les visiteurs et connaître leurs attentes en matière d'offres, de services et de tourisme durable. Il s'agit d'un marché public composite en partie à prix forfaitaire pour les missions n°01 à 04, et en partie à accord-cadre à bons de commande pour la mission n°05 en application des articles R.2162-2 et suivants du Code de la commande publique. Le marché public composite est doté d'un maximum en valeur, en ce qui concerne l'accord-cadre à bons de commande, sur la durée d'exécution du marché (= 36 mois) décomposé comme suit : 1) Marché ordinaire à prix forfaitaire : Missions n°01 à 05 2) Accord-cadre à bons de commande : Mission n°06 - 30 000,00 € HT valeur maximale

### Section 4 - Motif de l'annulation

Par une circulaire en date du 04 octobre 2025, le Premier Ministre a décidé de mettre en place un moratoire applicable jusqu'au 31 décembre 2025 sur les dépenses de communication restant à engager par l'Etat. Dans ce contexte, et en application l'article R.2185-1 du Code de la commande

publique, l'Établissement Public a décidé de déclarer sans suite la présente consultation pour motif d'intérêt général.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/12/2025**